

ÉDITION 2011

« ÉCHANGES STIMULANTS,
PROVOCANTS ET MOBILISATEURS »

Les cellules d'entraide, un coaching de réseau

Les cellules d'entraide ont été créées pour offrir aux membres un moyen unique de soutien professionnel entre les pairs dans le cadre du travail. Il s'agit d'un forum dynamique d'échanges de compétences afin d'assurer la mise à niveau des compétences de chaque membre de la cellule d'entraide.

Les raisons de participer à une cellule d'entraide :

- ✓ Établir un échange et de l'entraide entre professionnels du milieu de la petite enfance, valider et partager des idées, des opinions et des pratiques gagnantes dans un cadre structuré.
- ✓ Faire partie d'un coaching de réseau d'expériences.
- ✓ Bénéficier de l'expérience du réseau afin d'accroître son savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir.
- ✓ Explorer les tendances au niveau du développement professionnel.
- ✓ Veiller aux développements des compétences de la relève.

Qui peut participer aux cellules d'entraide?

Les membres et les **non-membres** de l'ADCPE.

✿ Dans le cadre de cette cellule, les participants sont les administrateurs et la direction.

Animateur et expert de contenu

Comment cela fonctionne ?

Chaque cellule est pilotée par un animateur et une secrétaire. **L'animateur-externe** est responsable de faciliter et de coordonner les discussions lors des rencontres. La secrétaire est responsable de colliger les données et de les transmettre aux membres de sa cellule et au bureau de soutien.

Documents ou sources de références remis pour chaque thème.

À la première rencontre, le groupe détermine ensemble l'agenda de l'année ainsi que les thèmes de discussion.

Expert de contenu De plus, la cellule de cette année pourra sur autorisation par le bureau de soutien de l'ADCPE faire une demande pour inviter un expert de contenu afin d'approfondir un sujet ou un questionnement. Cependant l'ADCPE défrayera les honoraires professionnels pour un seul expert de contenu.

Combien de rencontres ?

Chaque cellule organise entre **2 et 3** rencontres par année, entre octobre et juin.

Combien de personnes à l'intérieur de la cellule?

Un maximum de **12** personnes afin de vivre pleinement l'expérience de ce carrefour d'échanges, d'entraide et de vécu professionnel.

Quel est l'horaire des rencontres ?

L'horaire privilégié est de **18 h 45 à 20 h 45**. À vous de décider, lors de votre première rencontre l'horaire.

Où ont lieu les rencontres ?

Il y a deux préférences pour le lieu des rencontres soit dans les différents CPE/BC ou dans un lieu central. À vous de décider, lors de votre première réunion le lieu des rencontres.

Quel est le coût de la cellule d'entraide pour l'administrateur et sa direction?

Membre : 300.00 \$ (taxes en sus) pour l'année.

Non-membre : 585.00 \$ (taxes en sus) pour l'année.

De quel encadrement bénéficie chaque cellule d'entraide?

- ✓ Mise sur pied et promotion des cellules d'entraide.
- ✓ Gestion des inscriptions et facturation.
- ✓ Mise à jour de la composition de chaque cellule d'entraide.
- ✓ Avis de rappel par courrier électronique des rencontres.
- ✓ Logistique des rencontres et demande particulière.
- ✓ Évaluation de la qualité des échanges à l'intérieur de la cellule d'entraide.
- ✓ Mesure des effets sur la pratique de travail.
- ✓ Questionnaire d'amélioration continue de l'organisation de la cellule d'entraide.

Fiche de préinscription 2011
Cellule d'entraide

Conseil d'administration

Date limite de préinscription : **30 mai 2011**

Date limite de paiement : **31 août 2011**

Nom : _____

Nom du CPE/BC _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____



Courriel : _____

Veillez libeller **votre chèque** à l'ordre de **Agence de développement des compétences en petite enfance (ADCPE)** et le faire parvenir à l'adresse suivante avec votre fiche d'inscription :

ADCPE
160, Amédée-Côté
Rougemont, Québec
J0L 1M0

Membre : $300\$ + 15\$ + 26.78\$ = 341.78\$$
Non-membre : $585\$ + 29.25\$ + 52.21\$ = 666.46\$$

Télécopieur : 450. 469.1608 Courriel : info@adcpe.com

La priorité sera accordée selon la date de réception du paiement. Un maximum de 12 participants par cellule d'entraide.